



Paris, le lundi 20 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise du rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité au Président de la République

Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, et Nicolas Cadène, rapporteur général, ont remis ce matin au Palais de l'Élysée le troisième rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité au Président de la République.

Si, grâce notamment à la multiplication des formations et des initiatives partout sur le territoire, l'état des lieux résultant d'enquêtes de terrain ne révèle pas d'augmentation des atteintes directes au principe de laïcité, l'Observatoire de la laïcité rappelle que l'effectivité de la laïcité implique la lutte contre toutes les discriminations, contre la ghettoïsation urbaine et en faveur de la mixité sociale et scolaire.

Face à différents replis identitaires, à certaines attaques contre la laïcité et pressions communautaires, mais aussi face à l'instrumentalisation trop courante de la laïcité, ce rapport s'attache à rappeler le droit, à préciser ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, et sous quelles conditions. En ce sens, ce rapport rappelle les outils par lesquelles l'Observatoire de la laïcité veille à l'application ferme et sereine des principes qui fondent la laïcité : le rappel à la loi et les guides pratiques de l'Observatoire continueront à être diffusés largement dans toutes les administrations et auprès de tous les acteurs de terrain.

Ce rapport comprend également un recueil très large et inédit des perceptions à l'étranger du principe de laïcité. Il en ressort que la laïcité est souvent perçue à l'étranger, à tort, comme un principe d'interdit. L'Observatoire de la laïcité recommande donc la poursuite des initiatives expliquant ce principe majeur de la République par nos postes diplomatiques.